

Cannes 28 fev. 82.

Mon cher Confère.

Je vous adresse un mandat international de 68 francs pour acquitter le montant des publications, dont je vous dois le prix. Je n'ai plus rien à verser à la société botanique par suite du versement que j'ai fait en une fois et qui m'a rendu membre à vie.

Veuillez agréer Mon cher Confère l'expression de mes sentiments tout dévoués

J. De Seynes.
Villa du Prado.